

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Hayes, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. Pardon et Fils, 28, Chaussée d'Aisberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 13, 7 18, 8 45, 9 43, 11 46, m., 12 33, 1 58, 3 30, 5 13, 6 48, 7 28, 8 22, 11 08, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 45, 10 18; 11 23, m., 1 20, 3 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 36, 11 28. Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 23, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 05, 7 10, 8 40, 10 15, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07, 7 20, 8 18, 9 28, 11 00. Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 30, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05. DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 30 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 00 soir

ROUBAIX, 13 DÉCEMBRE 1874.

BULLETIN DU JOUR

A la majorité de 477 voix contre 167, l'Assemblée a décidé hier qu'elle passerait à la seconde délibération sur la proposition de M. de Pressensé et plusieurs de ses collègues de la gauche, relative à la liberté des réunions pour la célébration d'un culte religieux. La décision rendue hier en première lecture par la Chambre n'implique aucunement l'adoption ultérieure probable du projet, surtout dans les termes où ce projet est conçu. Les nombreuses réserves formulées par les divers orateurs et par l'organe du gouvernement lui-même démontrent, en effet, toutes les difficultés que rencontreront les théories de M. de Pressensé lors de leur examen sérieux et approfondi en deuxième lecture.

Il est inexact qu'une ordonnance de non-lieu ait été rendue sur l'affaire du comité de comptabilité de l'appel au peuple. Aucune décision n'a été prise jusqu'à présent.

Les dernières nouvelles reçues de Batavia sont défavorables, en ce qui concerne l'expédition hollandaise contre Atchin. Le choléra et la rougeole font de nombreuses victimes dans ses rangs.

Une grève a éclaté dans les mines de Cumberland, à cause de la réduction de 10 0/0 dans les salaires. Les propriétaires ont repoussé tout arrangement.

D'autres grèves sont imminentes dans le pays de Galles et dans le Noumou-thshire.

Le calme et la tranquillité sont assurés à Vicksbourg grâce à l'énergie du gouverneur de l'Etat.

Une guerre entre les Sioux et une autre tribu d'indiens est imminente.

Les nouvelles de Buenos-Ayres du 7 constatent qu'Arredondo a été battu par Rocca; il a été fait prisonnier avec l'armée insurgée. La pacification est complète. Un armistice a été publié le 6.

LETTRÉ DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, samedi 12 décembre.

M. Francisque Sarcey, ancien élève de l'école normale, ne paraît pas satisfait des réfections qui m'ont été inspirées sur l'Université par le discours de M. Challemel-Lacour à propos du projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. M. Sarcey a tort de se fâcher, car il est lui-même la confirmation des reproches adressés à l'enseignement universitaire dont MM. Sarcey, About et autres écrivains plus ou moins voltairiens sont, dans notre époque, le plus brillant produit. Examinons la réponse de M. Sarcey, dans le XIX^e Siècle. Il dit: « On croit rêver quand on lit ces monstrueuses niaiseries; comment reprocher à l'Université de Napoléon de n'avoir pas élevé des hommes dont l'éducation était achevée quand elle a été fondée elle-même? Ce que j'ai voulu dire c'est précisément que la pléiade d'hommes éminents dont j'ai donné les noms n'a pas été instruite par

l'Université. Qu'elle nous montre donc les hommes illustres sortis de son sein depuis 1808? Si, à diverses époques elle a produit quelques savants estimables, ne peut-on pas dire que le plus grand nombre de ses élèves ne parvient qu'à une obscure médiocrité? Le mot *cuistres*, que je n'ai pas inventé, caractérise assez bien ces produits de l'Université napoléonienne.

Je ne suis pas encore assez dépourvu de bon sens pour croire que l'éducation est faite pour former des genres exceptionnels; assurément, il n'y a pas de culture intensive pour ces sortes de produits.

Le reproche adressé à bon droit à l'Université napoléonienne c'est d'étouffer toute originalité dans les esprits. — Et cependant, cette vaniteuse école normale, à la fois berceau et sanctuaire des coryphées du professorat universitaire, se recrute parmi les jeunes intelligences d'élite! Après un concours, on fait un choix; l'éducation finie, on nous rend une fournée de professeurs, dont quelques-uns deviennent des critiques qui singent Voltaire, et aussi des déclassés, amis des césars déclassés.

Au surplus, M. Francisque Sarcey semble ignorer que M. Levrier, dans un rapport resté célèbre, a proposé aussi, comme un illustre général, la suppression de l'Ecole polytechnique. Il n'y a donc pas seulement ceux que l'on appelle, dans l'armée, de vieilles culottes de peau, comme dit M. Sarcey, qui partagent cet avis.

Je le répète, l'Université choisit dans la jeunesse des intelligences d'élite; elle les transforme en professeurs; mais toute originalité a disparu, les amis de l'Ecole normale le savent mieux que personne.

Ces professeurs ont-ils tout au moins la pratique des méthodes nécessaires à un bon enseignement? Tout le monde sait qu'il n'en est rien, et que le vice des études universitaires était si peu méconnu d'hommes non suspects de partialité — M. Duruy, par exemple, — que plusieurs savants ont été chargés, à diverses reprises, d'enquêtes à l'étranger pour rechercher les causes qui permettaient à d'autres nations d'atteindre, dans l'enseignement, des succès que l'Université napoléonienne envie, il est vrai, mais qu'elle est impuissante à obtenir, comme l'expérience l'a prouvé.

P.-S. — Le bureau de l'extrême droite a eu plusieurs conférences avec le bureau de la droite modérée.

D'un autre côté, M. Bocher, président de la réunion du centre droit, aura aussi, demain, une conférence avec le bureau de l'extrême droite qui se montre, dit-on, disposé à tous les arrangements qui ne seront pas incompatibles avec le principe monarchique.

Le centre gauche aurait pris, dit-on, la résolution de ne pas attaquer le ministère avant les vacances de janvier. On avisera, à cette époque, suivant les circonstances. On annonce que les élections complémentaires auront lieu le 9 février. Les républicains pressent beaucoup le maréchal Canrobert de se laisser porter dans le Lot. DE SAINT CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 12 décembre 1874. Président: M. BUFFET.

La séance est ouverte à 2 h. 30. La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

L'Assemblée adopte successivement six projets de loi d'intérêt local, dont l'un porte qu'à partir du 1^{er} janvier 1875 et jusqu'au 31 décembre 1879, inclusivement, les surtaxes suivantes seront perçues à l'octroi de

la commune de Haubourdin (Nord) savoir: Vins en cercles et en bouteilles, par hectolitre, 3 fr. 50; Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie et esprits, liqueurs et fruits à l'eau-de-vie 3 fr.;

— Absinthe (volume total) 3 fr.

L'Assemblée décide, sur la demande de M. de Chabaud-Latour, qu'elle ne discutera que mardi le projet tendant à maintenir l'état de siège à Alger.

L'Assemblée renvoie à jeudi la deuxième délibération sur la proposition relative à la liberté de l'enseignement supérieur et décide qu'elle passera à la deuxième délibération sur différents projets de lois.

La séance est levée à 3 h. 15.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Très-prochainement le JOURNAL DE ROUBAIX sera imprimé en caractères neufs.

M. le président de la chambre de commerce nous prie d'informer les industriels qu'il vient de recevoir avis de M. le vice-consul de France, à Courtrai, que la police judiciaire de l'arrondissement vient de saisir chez quatre récolteurs, une énorme quantité de matières premières, consistant en fils de laine, de coton, soie et lin, dont la provenance est assurément de Roubaix, Tourcoing et Halluin.

M. le vice-consul insiste fortement pour que des industriels de Roubaix se rendent au bureau de police de Courtrai, pour reconnaître la provenance de ces matières, ou donner des renseignements qui puissent aider la justice dans son œuvre de répression, faute de quoi les coupables resteront impunis.

La chambre de commerce de Roubaix joint ses instances à celles de M. le vice-consul dont la vigilance mérite d'être encouragée. (Communication).

Comme nous l'avons dit hier, dans notre compte-rendu de la Chambre, sur 610 votants, l'Assemblée nationale, par 456 voix contre 154, a décidé qu'il sera passé à une 2^e délibération sur la proposition de M. de Pressensé et plusieurs de ses collègues, relative à la liberté des réunions pour la célébration d'un culte religieux.

A ce scrutin, les voix de nos députés du Nord se sont ainsi réparties: Ont voté pour: MM. Boduin, Bottieau, Brabant, Corne, Dascat, Deregnacourt, Dupont, de Marcère, Maurice, Parsy, le comte Roger du Nord, de Stapielande, Testelin, Wallon.

Ont voté contre: MM. le comte d'Hespele, le baron de Lagrange, de Mérode, Plichon. N'ont pas pris part au vote: MM. Baucarne-Leroux, Brame, Kolb-Bernard, Laurent, le comte de Melun, Pajot, Des Rotours, Théry, Vente.

Absent par congé: M. de Corcelles.

Lors de l'incendie de l'imprimerie Danel, on a dit que le monseigneur du Congrès scientifique qui s'est tenu à Lille l'été dernier, avait été entièrement

brûlé. Ce bruit, heureusement est très-exagéré. La partie évanouie comporte seulement la liste des membres, les discours de la séance d'ouverture et des séances générales, dont les doubles existent.

Quant au manuscrit lui-même, sur 260 numéros dont il se compose, six seulement que l'on avait envoyés depuis peu de jours à l'imprimerie, ont été consumés; l'on espère que les doubles en auront été conservés par leurs auteurs. Il n'y aura donc pour les membres de l'association qu'un retard plus ou moins long dans la publication de l'ouvrage.

Nous apprenons que M. Danel a loué un vaste établissement à l'angle de la rue Nationale et de la Petite-Allée, où deux cents typographes pourront être installés en très-peu de temps.

Les ateliers de lithographie exigeant moins d'emplacement seront transférés rue Tenremonde, chez M. Coudyser.

Nous avons fait appels catholiques pour la bibliothèque des cours libres, ouverts à Lille dans l'ancien hôtel de la préfecture.

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs que déjà plusieurs dons ont été envoyés. Voici les noms des personnes généreuses qui ont enrichi cette bibliothèque d'un certain nombre d'ouvrages:

- M. l'abbé Clairpanain, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres; M. l'abbé Derode, curé de Mons-en-Barœul; M. Quarré, libraire à Lille; M. Quecq d'Henripret, de Lille; M. l'abbé Havez, curé de Lomme.

Plusieurs autres personnes nous ont fait connaître qu'elles tenaient un certain nombre de livres à la disposition des organisateurs de l'œuvre. Nous ferons connaître leurs noms quand nous aurons reçu ou fait prendre les ouvrages dont elles veulent bien se dévouer en faveur des cours libres.

Pour les renseignements, s'adresser à M. G. Champeaux, 21, rue Négrier, ou à M. de Boning, ancien hôtel de la préfecture, rue Royale, à Lille. (Semaine religieuse.)

Dans sa dernière séance, qui a eu lieu avant-hier, la Société des sciences de Lille a, sur la proposition de M. Meurein, voté des remerciements à M. Testelin, membre de la Société et député du Nord, pour le zèle et le talent qu'il a déployés dans la discussion tendant à la création d'une Faculté de médecine à Lille.

Cette décision a été prise à l'unanimité des membres présents.

C'est, dit-on, lundi 14 décembre que commencent près de la gare St-Sauveur les travaux du chemin de fer de ceinture de Lille. Toutes les mesures sont prises pour pousser les travaux très activement.

On nous communique cette appréciation du drame représenté cette semaine sur le théâtre de Roubaix et dont nous avons parlé hier. Comme on le verra, l'auteur de cet article ne partage pas notre opinion: nous la maintenons néanmoins tout entière. Au public de juger.

Le Théâtre de Roubaix nous a donné dimanche dernier une première représentation qui, contre l'ordinaire, n'avait pas été précédée du boniment traditionnel. L'affiche du jeudi annonçait simplement: RELACHE pour les répétitions de HENRIETTE ou L'EMPOISONNEMENT, pièce en quatre actes, par M. X..., amateur de Roubaix... voilà tout.

Les lecteurs de ce journal voudront bien nous dispenser de faire ici de l'ecclésiastique ou de l'archaïsme sur le théâtre en général ou sur celui de Roubaix en particulier. L'espace qu'on veut bien nous réserver est trop restreint pour que nous n'allions pas droit au but en donnant une analyse très succinte de la pièce.

Le personnage saillant, HENRIETTE, qui se dit comtesse d'Oriol, est une de ces filles de marbre comme on en rencontre dans certains salons de Paris, qui font trafic de leur beauté, non pour amasser des richesses, mais pour en dissiper.

Autour de cette étoile scintillante dont l'éclat commence à pâlir, gravitent les personnages suivants: Hector de Rives, grand et noble cœur qui, malheureusement pour lui, s'est épris d'une passion vraie pour cette habile comédienne et la suit à travers l'Europe malgré l'injure qu'elle lui a faite en le bannissant de sa présence pour se livrer à des conquêtes plus lucratives. Près de cet amant évincé, figure un ami fidèle et dévoué, Ernest de Saint-Marcel, vrai Pylades d'un moderne Oreste qui ne quitte pas son ami et s'épouse à lui parler raison, quand celui-ci ne veut comprendre qu'Amour. Près d'Henriette a été élevée une petite ouvrière, nommée Jeanne, à laquelle la prétendue comtesse a fait donner une brillante éducation, dans le dessein machiavélique d'initier cette naïve enfant à une vie de luxe et de désordre pour la faire servir, au besoin, d'appât neuf et piquant capable de retenir près d'elle les amants avant que la déshonneur ait pu les atteindre. La mère de Jeanne a pénétré ce honteux projet et a voulu reprendre sa fille; mais Henriette ne recule pas même devant un crime pour accomplir sa terrible volonté. Elle fait empoisonner la malheureuse mère par une main inconnue.

Voilà donc la pauvre jeune fille rivée plus que jamais à la chaîne dorée tendue autour d'elle. Heureusement, le ciel a inspiré à Maurice Armand un amour sincère et profond pour Jeanne qu'il croyait encore innocente, et quand elle-même, le front rougissant et baissé le désabusé courageusement, Maurice, après un mouvement de répulsion involontaire, revient et lui dit: quittons au plus tôt cet antre d'infamie et... je t'épouserai.

On voit que cette pièce, qui est d'ailleurs bien écrite et bien charpentée, ne manque ni de caractères, ni de situations, ni de mouvement. L'intérêt, un peu faible au premier acte, va sans cesse en grandissant et le dénouement...

Pardon, Mesdames, vous croyez peut-être que nous allons vous narrer le dénouement de ce drame; eh bien! pas du tout; nous préférons vous laisser le plaisir d'en juger vous-mêmes en allant voir la seconde représentation d'Henriette qui sera jouée lundi prochain. En suivant notre conseil,

Feuilleton du Journal de Roubaix du 14 DÉCEMBRE 1874.

L'ESCLAVE

PAR G. DE LA LANDELLE.

II. — APPRENTISSAGE. — (SUITE).

On passa peu de temps à Sainte-Croix de Ténérife, où le déchargement et le chargement occupèrent tous les instants du jeune pilotin. Il ne se promena en ville qu'une fois, le dimanche soir, veille du départ pour Bordeaux. La Zéphyrine y débarqua sa cargaison, et, rétie en vins bordelais, se rendit à Liverpool, d'où elle finit par rentrer sur lest à Morlaix.

Grande joie au logis. L'enfant fut choyé, le capitaine fêté. Les intarissables causeries du Chat-Botté reprirent de plus belle.

Mais la discipline du bord avait rendu Victor plus que réservé en présence de Zurban, dont la familiarité se reporta sur les autres enfants du logis. Le jeune pilotin évitait la grande salle; s'y trouvait-il, à moins d'être directement interpellé, il gardait un silence timide.

Madame Divoal s'en émut et communiqua sa remarque à son mari. Victor, interrogé avec sollicitude, ne se plaignit d'aucun mauvais traitement: — Il faisait son apprentissage et continuait, disait-il, à prendre goût au métier.

Jean-Pierre Tremblay, le second, le lieutenant Baray et Zurban en personne se louaient de son zèle. — A bord, il avait rendu d'excellents services; c'était avéré.

Il débarrassait le capitaine de toute espèce d'écritures, faisait en sous-ordres le quart pendant le jour, prenait sa part de tous les travaux, haïait sur les cordes, ramait, lavait et astiquait avec soin. Mais, mousse privilégié, mangeant à la chambre, il ne dispensait pas la Zéphyrine d'avoir un mousse payé qui faisait les ouvrages serviles, aidait à la cuisine, cirait les bottes, portait les plats sur la table et récurait la vaiselle.

Cette circonstance devait donner lieu à certains débats entre le père Divoal et son ami Zurban.

Un soir, dans le cercle étroit de la famille, et en l'absence de Victor, que les Binigan avaient retenu à souper, le maître hôtelier aborda ainsi la question: — Ah çà, mon vieux camarade, cautions un peu de nos petites affaires.

Zurban craignait que le montant de sa note ne lui fût réclamé.

— Voyons, fit-il sur le ton sérieux.

— Ton lieutenant, ton second et jusqu'à tes matelots, s'accordent à dire que notre fils t'est très-utile.

— Oui et non; d'une manière, je veux bien, mais je me passerais parfaitement de lui.

— Tu le fais travailler comme quatre.

— Je lui apprendis son métier. S'en plaint-il?

— Lui, non; mais moi je sais compter.

— Moi aussi, mon bonhomme; où veux-tu en venir?

— A supprimer ma pension à ton bord.

— Hein?

— Il n'y a pas à dire, toute peine mérite salaire. Je ne te demande pas encore de gages pour mon fils, mais je trouve un peu fort que tu me fasses payer sa nourriture quand il la gagne et au delà.

— Doucement! Et ma peine à moi; et les leçons que je lui donne! Il sait faire son point, il sait tenir le journal du bord, il apprend à gouverner, à serrer les perroquets et le reste. Voilà son profit.

— C'est aussi le tien. Il te vaut mieux que ton mousse.

— Non, certes! mon mousse balaye, récuré, sert à table et fait tous les gros ouvrages. Ton fils est un petit monsieur que je traite en enfant gâté.

— Gâté! murmura Divoal en secouant la tête.

La tendresse maternelle avait doucement attaché à Victor le secret de son régime alimentaire: — de l'eau saumâtre parcimonieusement rationnée, privation constante de dessert et un seul verre de vin par semaine. Cet usage avait été le sujet de conférences conjuguées qu'un regard conjugalement échangé trahit pour le capitaine Zurban.

Avec une vivacité peu courtoise et en regardant l'hôtesse dans le blanc des yeux!

— L'usage est qu'un pilotin payant paye, c'est un apprenti, donc il payera!

— Eh bien! mon cher Zurban je le reprends chez moi, et nous verrons...

— Oui, reprenons-le! s'écria madame Divoal avec chaleur.

— Comme il vous plaira! fit le capitaine en allumant sa pipe.

Survinrent des fâcheux; toutes choses restèrent en suspens. Mais Victor ne voulait, en aucun cas, renoncer au métier. Le chargement était presque fini et il n'y avait au port aucun autre navire convenable pour le jeune pilotin. Y en aurait-il eu un, l'on eût été obligé de payer tout de même. Ceci faisait la force de Zurban qui, dès le lendemain, feignit d'accorder une grande concession en ne réclamant qu'une dernière indemnité pour six autres mois:

— Après quoi, dit-il, Victor naviguerait au pair pendant un an, et ensuite, dame! on le payerait.

Cette transaction fut scellée par de nouvelles rasades; on but aux heureux voyages de la Zéphyrine, à l'apprentissage du brave Sans-Rancune, aux succès du Chat-Botté et à bien d'autres souhaits non moins aimables. — Mais, croyant faire un coup de maître, le père Divoal, quand il s'agit de verser la nouvelle somme convenue, la paya en une quittance des dépenses faites chez lui par Zurban:

— Les bons comptes font les bons amis, dit-il, nous voici en règle.

Le second, le lieutenant, M. de Guernévez et plusieurs autres personnes se trouvant présentes, le capitaine, quoiqu'il en eût, fit contre mauvaise fortune bon cœur:

— Oui, parfaitement en règle, mon cher Divoal, dit-il, tu comptes mieux que Barème.

Mais dès qu'il fut seul, exhalant sa mauvaise humeur:

— Ah! ah! on me joue un tour!... Ils me font au même et me prennent pour dupe! L'ant pis pour eux!

Autant il avait été rigide envers Victor durant les premiers voyages, autant il allait se montrer bon enfant envers lui. Il lui laissait boire de l'eau rougie à discrétion, ne lui donnait plus une bourrade, le complimentait volontiers sur ses progrès, écoutait même le retenait au dessert.

Le lieutenant ni le second n'entendaient malice à ce régime de douceur qu'ils trouvaient parfaitement justifié par la bonne conduite du jeune pilotin.

A Cadix, où la Zéphyrine alla prendre un complément de cargaison, Victor fut autorisé à descendre à terre tous les soirs. Il data de ce port une lettre où il se louait vivement des bons procédés du capitaine à son égard.

« Je fais de mon mieux pour leçon-tenter, c'est vrai! ajoutait-il, mais j'en faisais tout autant pendant notre précédent voyage. Alors, il me tracasait pour des riens; maintenant, au contraire, il me témoigne sa satisfaction,